



COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
28 mai 2020

Séance du 02/06/2020

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt et le deux juin, à 18 heures 30, le conseil municipal de
MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
11

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO,
Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ,
Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
11

Représentés :

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Dominique PIGANEAU

Délibération n°D_2020_016

Désignation des délégués au Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence (SDE04)

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que suite aux élections
municipales et au renouvellement de l'assemblée délibérante et conformément aux
statuts du Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence (SDE04), il convient de
désigner les délégués titulaires et suppléants afin de représenter la commune.

Les communes devant désigner leurs représentants selon les modalités suivantes :
- commune de moins de 500 habitants = 2 titulaires et 1 suppléant

Ces délégués seront réunis au sein du collège électoral et désigneront à leur tour les
délégués appelés à siéger au comité syndical du SDE04.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- **DESIGNE** les délégués suivants pour siéger au sein du SDE04 :

* **Titulaires**

- Monsieur HERNANDEZ Michel
- Madame NICOLLET Véronique

* **Suppléant**

- Monsieur PIGANEAU Dominique

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

